

Dans le centre historique de Ferney, appartement T2 de 48m2 avec balcon et parking.



INFORMATION

Ville:	Ferney-Voltaire
Département:	Ain
Ch:	I
SdB:	2
Surface:	48 m2
Exterieur:	10 m2

RÉSUMÉ

Appartement T2, 48,83m2 ; au 4ème étage, orientation sud/ouest, avec balcon de 10,73m2, parking.

Salon + cuisine 24,94m2 ; chambre 11,76 m2 ; salle de bain 5,44m2 ; entrée 2,88 m2 ; débarras 2,17 m2, cave 1,5 m2.

DPE

DPE non requis.

NB. Les prix cités font référence à des transactions en euros. Les fluctuations des taux de change ne sont pas de la responsabilité de l'agence ou de ceux qui la représentent. L'agence et ses représentants ne sont pas autorisés à faire ou donner des garanties relatives à la propriété. Ces indications ne font pas partie d'une offre ou d'un contrat et ne doivent pas être considérées comme des déclarations ou des représentations de faits, mais comme une représentation générale de la propriété. Toutes les superficies, les mesures ou les distances sont approximatives. Les textes, photographies et plans sont seulement donnés à titre indicatif et ne sont pas nécessairement complets. Leggett n'a pas testé tous les services, équipements ou installations et ne peut donc pas en garantir les spécificités.

Les informations pour les achats hors-plan sont donnés à titre indicatif seulement. La finition de la propriété peut varier. Les acheteurs sont invités à engager un spécialiste pour vérifier les plans et les spécifications énoncées dans leur contrat d'achat avec le promoteur.

DESCRIPTION

A l'entrée de la ville de Ferney du centre-ville historique et la frontière Franco-Suisse.

"Impulsion", s'inscrit dans une démarche écologique qui vise l'obtention de plusieurs labels et certifications garantissant une réalisation de grande qualité, plus respectueuse de l'environnement et plus économe en énergie.

Le projet prévoit l'utilisation de matériaux biosourcés, comme le bois, pour l'élaboration de l'architecture. La résidence est raccordée à une chaufferie urbaine existante. Une attention sera portée à la gestion paysagère des eaux pluviales par la création d'un jardin de pluie en cœur d'îlot, et à la biodiversité par une sélection rigoureuse des espèces végétales.

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : <https://www.georisques.gouv.fr>

TAXES LOCALES

Taxe habitation: EUR

NOTES